

Législatives : La Guadeloupe ancrée à gauche à l'issue du premier tour

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

3 juillet 2024



Le premier tour des législatives anticipées a livré son verdict samedi 29 juin. Désormais, les panneaux d'affichage du second tour sont en place pour le scrutin de samedi 6 juillet. Il n'y aura pas de triangulaire en Guadeloupe, aucun candidat arrivé troisième n'a recueilli les suffrages d'au moins 12,5 % des inscrits, comme requis pour se maintenir.

Les panneaux sont donc réduits au nombre de 2 candidats, comme sur la photo ci-dessus prise mercredi 3 juillet à Moudong, Baie-Mahault, dans la 3^e circonscription, la plus scrutée de Guadeloupe, où s'affrontent le député sortant centriste Liot Max Mathiasin, et le candidat d'extrême droite du Rassemblement national Rody Tolassy.

En Guadeloupe, le premier tour des élections législatives s'est avéré favorable aux députés sortants dans les quatre circonscriptions. Olivier Serva 1^{re} circonscription, Christian Baptiste 2^e circonscription, Max Mathiasin 3^e circonscription, Élie Califer 4^e circonscription, sont tous en ballottage favorable.

Dans la 1^{re} circonscription Olivier Serva du groupe Liot à l'Assemblée nationale (centriste) obtient 51,25 % des voix exprimées (15,85 % des inscrits) et Chantal Lérus (divers gauche), 12,76 % des voix (3,95 % des inscrits). Ils arrivent en tête du scrutin et participeront au second tour de l'élection.

Dans la 2^e circonscription Christian Baptiste investi par le Nouveau front populaire (gauche) rassemble 41,33 % des voix exprimées (12,29 % des inscrits). Il affrontera au second tour Laurent Petit du Rassemblement national (extrême droite), 17,30 % des voix (5,14 % des inscrits).

Dans la 3^e circonscription Max Mathiasin du groupe Liot à l'Assemblée nationale (centriste) obtient 36,21 % des voix exprimées (10 672 voix soit 12,44 % des inscrits). Il sera opposé à Rody Tolassy tout juste élu député européen du Rassemblement national (extrême droite), 25,90 % des voix (7 635 voix soit 8,90 % des inscrits).

Dans la 4^e circonscription Élie Califer, investi par le Nouveau front populaire (gauche), obtient 57,90 % des voix exprimées (18,36 % des inscrits). Il aura comme adversaire Jennifer Linon du parti local GUSR (divers gauche) 21,86 % des voix (6,93 % des inscrits).

Olivier Serva, Élie Califer et Christian Baptiste ont pris une avance importante sur leurs concurrents et partent largement favoris pour le second tour.

Des quatre députés sortants, Max Mathiasin était le plus exposé. Il est cette fois dans une situation plus avantageuse qu'en 2022 où Rody Tolassy l'avait devancé au premier tour avec 20,09 % des voix (4 164 voix) contre 16,93 % des voix (3 508 voix) pour Max Mathiasin. Rody Tolassy semble avoir une moindre réserve au titre des reports de voix, puisque Max Mathiasin devrait bénéficier des soutiens de la gauche (Parti socialiste et GUSR).

Le secrétaire général du PS Guadeloupe, Olivier Nicolas, dans un communiqué a appelé ceux qui ont voté pour Nicolas Citadelle (arrivé 3^e avec 4 361 voix soit 5,08 % des inscrits) à voter Mathiasin. Et Fred Deshaies (arrivé 4^e avec 3 381 voix, soit 3,94 % des inscrits), candidat du GUSR, a appelé à faire barrage au Rassemblement national.

Le candidat du RN a amélioré son score au premier tour, et l'a quasi doublé : 7 635 voix en 2024 (soit 8,9 % des inscrits) contre 4 164 voix en 2022 (soit 4,94 % des inscrits). Avec un taux de participation qui a bondi de près de 10 points (36,07 % en 2024 contre 26,11 % en 2022), le RN progresse dans la circonscription. Mais avec cette participation qui s'élève le parti de Marine Le Pen ne sort plus en tête.

Ce n'est pas encore la vague déferlante comme dans l'Hexagone. Mais c'est une lente et longue montée d'un courant qui n'avait pas voix au chapitre en Guadeloupe il y a encore une dizaine d'années.

| Paysage politique à gauche

Au-delà des résultats bruts, ces élections législatives confirment que le paysage politique de la Guadeloupe penche à gauche. Tous les candidats en ballottage favorable représentent plusieurs nuances de gauche. Aucun ne se réclame de la droite dite républicaine (Les Républicains) ni même du centre droit (Modem ou Macronistes). Ces familles politiques ont

complètement disparu en Guadeloupe. Les électeurs de droite orphelins de représentation, se sont-ils tournés vers l'extrême droite avec le Rassemblement national ?

Au sein de la gauche, c'est le PS qui apparaît le mieux organisé avec un Premier secrétaire fédéral statutaire et actif, des sections et des militants sur le terrain dans l'ensemble de l'archipel. Le PS dispose d'un fief qui épouse les contours de la 4^e circonscription avec quatre mairies (Saint-Claude, Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Vieux-Fort).

Entre dissidences et dissonances ailleurs en Guadeloupe, le PS a placé deux néophytes dans ces élections législatives. À la faveur de l'étiquette Nouveau front populaire, ils sont parvenus au troisième rang, dans la troisième circonscription pour Nicolas Citadelle et dans la première pour Marvyn Martol.

L'autre parti politique de gauche, le GUSR, qui fonctionne avec un appareil politique moins structuré, est bien implanté dans les municipalités (Petit-Bourg, Saint-François, Capesterre-Belle-Eau, Bouillante, Pointe-Noire, Morne-à-l'Eau) et préside le conseil départemental, n'a pas pesé lourd dans ces élections législatives.

À Petit-Bourg, commune de Dominique Larifla fondateur du GUSR et de Guy Losbar son successeur, le candidat GUSR, Fred Deshaies, personnalité connue (musicien, compositeur, chanteur et universitaire), a été battu par Max Mathiasin et Rody Tolassy.

Quant à Jennifer Linon investie par le parti de Guy Losbar, et soutenue par le président de Région Ary Chalus, Élie Califer en a fait qu'une bouchée dans les communes de Capesterre (1 916 voix contre 947) et Bouillante (1 039 voix contre 329). La candidate ne parvient à sortir en tête qu'à Terre-de-Haut (229 voix contre 195 à Élie Califer) dont le maire Louly

Bonbon est proche des exécutifs régional et départemental.

Enfin, Priscillia Sylvestre, l'autre candidate soutenue par l'exécutif régional Ary Chalus, affiche de faibles scores. Arrivée quatrième dans la 2^e circonscription, elle n'a rassemblé que 1 895 voix soit 2,14 % des inscrits.